Le conformateur Peyry

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

—:o:—

Nous avons l'honneur de vous annoncer qu'une branche de notre Académie Nationale de Paris, France, pour coupe de vêtements, est ouverte à la Nouvelle-Orléans, 2004 avenue St-Charles, sous la direction de Monsieur F. Guérin, le grand couturier de cette ville.

S'il est une institution dont la Nouvelle-Orléans ait besoin, c'est bien une Académie de Coupe de Vêtements pour hommes, femmes et enfants. Le grand succès que nous avons obtenu avec les académies établies dans les premières villes d'Europe et d'Amérique, nous fait espérer un égal succès à la Nouvelle-Orléans, attendu qu'un établissement de ce genre sera le seul en cette ville.

A l'avenir, ceux qui désireront étudier cet Art, si utile, indispensable même, ne seront plus forcés d'aller à l'étranger apprendre des coupes anciennes et surannées.

Le "Conformateur Peyry" est le système du vingtième siècle ; c'est ce qu'il faut aux tailleurs pour hommes et pour femmes, aux modistes en robes et aux dames qui désirent confectionner elles-mêmes leurs vêtements.

Cette invention rivalise avec la machine à coudre quant à son utilité ; et toutes les personnes qui s'intéressent à la coupe, à la confection et à l'élégance des vêtements des deux sexes, trouveront ce système scientifique d'une grande valeur pour le coupeur de peu d'expérience, et d'une grande utilité pour une personne expérimentée qui, ayant obtenu succès et renommée, désire pousser son art jusqu'à la perfection.

Le "Conformateur Peyry" est un système d'une grande précision appliqué à la coupe des vêtements, avec ou sans coutures. Il fonctionne de deux manières : s'ajuste aux mesures prises sur la personne et se conforme à toutes les courbes et lignes du corps ; s'ajuste aussi en le plaçant sur la personne même et prend les contours du corps horizontalement et verticalement. Breveté en 1899, et médaillé à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, il est donc universellement recommandé. Le système est expliqué par un livre illustré renfermant 1098 différents diagrammes et dessins. Les dames et les messieurs pourront à première vue en comprendre les secrets, et quelques explications et un peu de pratique les rendront maîtres de cet art de la coupe. Des diplômes seront donnés aux élèves qui suivront un cours complet.

Nous faisons une déduction de $15.00 à chacun des lecteurs du Journal l'ABEILLE qui se présenteront ou qui enverront par la poste un coupon de l'ABEILLE.

Les personnes ne pouvant se rendre à l'Académie apprendront le système par correspondance.

Pour tous renseignements, s'adresser par lettre à l'inventeur, Jean B. Peyry, Post Office Box 570, ou en personne à l'Académie, 2004 Avenue St-Charles, N. O. Lne.

Des représentants sont demandés pour l'Amérique et l'Europe.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART

Tous les jours.

Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton....7:20 a m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville et Folsom....4:30 p m
Excursions des dimanches et mercredis Bogalusa, Covington et Mandeville....7:20 a m

ARRIVEE

Tous les jours.

Folsom, Mandeville Bogalusa, Ang e et Franklinton....7:20 p m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville et Folsom....8:45 a m
Excursion des dimanches et mercredis Bogalusa, Covington et Mandeville....7:20 a m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE

N. Y. and N. O. Limited .... 9:40 am
Cincinnati & Florida express 7:20 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express.... 8:30 pm
Montgomery Accom'n..... 6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n ....11:59 am
Excursion dimanche..... 9:45 pm

DEPART.

N. Y. and N. O. Limited .... 8:00 pm
Cincinnati & Florida express 8:45 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express.... 9:15 am
Montgomery Accom'n ..... 6:00 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n. ... 6:00 pm
Excursion dimanche..... 7:40 am

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVE.

ol limited.... 10 55 a m
Pan American special. 6:55 p m
local.... 4:45 p m
9 points de Hattiesburg.. 8:00 a m
Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.
No 11.... 7:05 p m

DEPART.

No 6 local.... 6:30 a m
Pan American special. 9:10 a m
Meridian et points int. 4:30 p m
No 2 limited.... 7:50 p m
Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.
No 10.... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVE.

"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati.... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati....11:30 a m
Local Mail.... 6:40 p m
Northern Express.... 8:50 a m
McComb Accommodation.... 9:50 a m

DEPART.

"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati.... 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati.... 7:10 p m
Local Mail.... 5:35 a m
Northern Express.... 4:30 p m
McComb Accommodation .. 2:50 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Vicksburg express.... 5:50 p m
Memphis Express.... 8:15 a.m.
Baton Rouge et Woodville Accommodation.... 9:40 a m

DEPART.

Vicksburg express.... 7:00 a m
Memphis Express.... 3:15 p
Baton Rouge et Woodville Accommodation.... 4:00 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Local.... 11:10 a m
N. O. and Houston.... 5:10 p m
Pacific Coast Express.... 8:35 a m
Sunset Express.... 6:45 p m

DEPART.

Local.... 3:00 p m
N. O. and Houston.... 6:40 a m
Pacific Coast Express.... 9:00 p m
Sunset Express.... 11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R.

ARRIVER.

Dimanche seulement.

Alger.... 7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche samedi.

Alger.... 9:55 a

Samedi et dimanche seulement

Alger.... 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger.... 6:40 p m

DÉPART:

Dimanche seulement.

Alger.... 8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger.... 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger.... 5:30 p m

LOUISIANA! SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair.... 7:00 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger.... 8:00 a m
De Shell Beach.... 10:02 a m
Shell Beach.... 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p

Dimanche seulement.

Shell Beach.... 5:30 a
Shell Beach.... 8:00
Belair.... 5:30
Shell Beach.... 7:20

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans 22 juin 1907.

Fourni par le Bureau Météorologique à Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

L'étiage à 8 heures A. M.

Stations.	Hauteur à l'heure, pieds.	Ligne du danger pieds.	Hauteur, pieds	Changements dans les dernières
Pittsburg		14	10.8	0.0
Davenport	19	15	6.4	—0.2
St. Louis	32	30	20.3	—0.3
Cairo	44	45	37.2	—0.3
Memphis	32	28	29.4	—0.1
Helena	48	42	37.9	+0.2
Vicksburg	44	45	39.1	+0.2
Rivière Rouge				
Donaldsonville	23	25	24.0	0.0
Nlle-Orléans	9	16	15.6	0.0
Melville		81	34.0	+0.2
Omaha		41	16.4	—0.4
Kansas City		21	19.5	+0.7
Pittsburg	30	22	3.1	—0.2
Cincinnati	45	50	24.3	—4.5
Louisville		28	9.9	—1.5
Nashville		40	9.9	—0.7
Chattanooga	32	32	7.1	—0.3
Fort Smith		22	3.5	—0.3
Little Rock		22	6.5	—0.5
Arthur City		27	10.5	0.0
Fulton	30	28	14.4	—0.6
Shreveport	21	29	19.0	—1.5
Alexandria	23	38	31.9	—0.3
Barbre				
Camden	36	39	7.0	—0.3
Monroe		40	34.1	—0.4

VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOT A BATIR.

SUCCESSION VACANTE DE THOMAS M. DOYLE.

No 82,331—Cour Civile de District, Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 315 rue Carondelet—Sous l'Acte No 70 de 1906, amendant la section 5 de l'Acte No 153 de 1900, MARDI, le 2 juillet 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 4 juin 1907 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les lots 2 et 3 situés en la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Libérale, Génie et Lesseps; lesdits lots mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 138 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et fa re un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devrnt être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T Florence, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

16 juin—16 30—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION VACANTE DE ADRIEN AUBRY.

No 82,333—Cour Civile de District — Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 315 rue Carondelet—Sous l'acte No 70 de 1906, amendant la section 5 de l'acte No 153 de 1900, le MARDI 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 4 juin 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les lots 13 et 14 de ri et No 34, Faubourg Clouet, borné par les rues Louisa, Piété, Prosper et Solidelle; lesdits lots mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Piété par 103 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Piété et Solidelle. Acquis de Sargi Ducas & Dujay, par acte pardevant Barque Collock, notaire, le 12 oct. 1836.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, et faire 10 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passer pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

16 juin—16 30—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE CHANCE POUR UN PETIT PLACEUR DANS UN LOT DU TROISIEME DISTRICT

SUCCESSION VACANTE DE P. F. SOUGERON.

No 82,332 — Cour Civile de District. Division B.

PAR LIONEL M. RICAU Encanteur, bureau No 315 rue Carondelet—Sous l'acte No 70 de 1906 amendant la section 5 de l'acte No 153 de 1900 MARDI, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 4 juin 1907 par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le lot No 6, dans l'ilet, borné par les rues France, Libéral, Genius et Lesseps dans la ville de la Nouvelle-Orléans le dit lot mesurant 56 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps par 138 pieds de profondeur.

Conditions — Comptant L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Ernest T. Florence, notaire au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

16 juin—16 30—juil 2

E. J. LOUAPRE,

Fournitures pour Epiceries et Buvettes.

ARTICLES EN BOIS, OSIER VERRE ET FERBLANC.

—Seul Agent des—

Balances Howe et des Porte-Balais Suspendus.

233 RUE DECATUR.

P. O. Box 1367—Nlle-Orléans, Lne

Téléphone 2540—11.

31 mars—1 an—dim

STAFOLIFE FEED.

Notre Nourriture est le Soutient De Notre Vie Animal : : : : :

Manufacturé par

LAWRENCE & HAMILTON

603 Hennen Bld'g., Nlle Orléans, Lne.

Phone, Main 2560.

7 avril—3m—dim jeu

NAVIGATION FLUVIALE

Départs de bateaux à vapeur

DIMANCHE, 23 JUIN 1907.

Rivière Tchefuncta—NEW CAMELIA, 8 A M
Rivière Tchefuncta—PINELAND, 9:30 A M

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mary Ann Gibbons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83,067—Division D—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Ann Gibbons, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — E T. Florance, avocat. 23 juin—23 27—juil 2

Succession de Amanda Jacobs et James Jacobs, consolidée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 80,915—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—E. T Florance, avocat. 23 juin—23 27—juil 2

Succession de Fred J. Albright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83 082—Division B—Attendu que Mme Minnie T. C. Schye, veuve de Fred J. Albright, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Fred J. Albright décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. Zach Spearing, avocat. 23 juin—23 27—juil 2

Succession de George Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 82 210 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Edward J. Shaw, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. — Zengel Thomas & Suthon, avocats.

14 juin—14 18 23

Succession de Hud D. Donald.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,354—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Lyle Saxon, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Armand Romain & Fred C. Marx avocats.

14 juin—14 18 23

Succession de Mlle Mary A Twinkle

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82 962—Division E—Attendu que Mme Ethel Breckinridge a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Mlle Mary A. Twinkle, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier — R. L. Tobin, avocat.

14 juin—14 18 23

Succession vacante de Berthe Rodrigues.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83 032—Division E—Attendu que Adolfo Dugué administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession vacante de Berthe Rodrigues, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier — E. T Florance, avocat.

19 juin—19 23 28

Succession de Mme Tillie Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,491 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Sawyer administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo J. Ontzeiner, avocat.

22 juin—22 26—juil 1

Succession de Curtis S. Keuns.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79 892 —Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Adelina Gardner, veuve de Curtis S. Keuns, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—John D. Grace, avocat.

18 juin—18 22 27

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District.

2 déc—dim mar jeu—1an

C. LAZARD & CO., L'td.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE

VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

604 et 606 RUE DU CANAL.

1er nov—Dim Mar Jeu Sam

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Médailles de tous dessins en argent et en or

—CHEZ—

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO

112 RUE CARONDELET.

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER. BIJOUTIER. JOAILLIER.

313.....RUE ROYALE.....313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont soigneusement exécutés.

PHONE MAIN 1360.

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royal.

Capital.... $600,000
Actif.... 1,148,024
Surplus net.... 310,910

CHARLES JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE Secrétaire.
CHAS D POLTEVENT, Gérant.

Pertes payées depuis l'organisation.... $4,613,509

3 jan—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe,

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871.... $3 239,091
Pertes par l'incendie de Boston en 1872.... $1,439,72

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commanderie.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

GUSTAVE WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCASE MOORE, O. M. SORLIE, CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident, J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire, THOS. H. ANDERSON, Député Assistant-Secrétaire.

Gavril—1an—JeuDimMar

ASTHME ET CATARRHE

GUERIS par les CIGARETTES ESPIC ou la POUDRE ESPIC

OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES

Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les Maladies des Voies respiratoires.

IL EST ADMIS DANS LES HOPITAUX FRANÇAIS ET ETRANGERS

Toutes Pharmacies, 2 fr la Boîte — VENTE EN GROS : 20, Rue Saint-Lazare, 20, PARIS

EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

Feuilleton

— DE —

Abeille de la N. O.

No. 14 Commencé le 9 juin 1907

LES CRIMES D'UN HÉROS

PAR

THÉODORE CAHU

PREMIÈRE PARTIE

XI

LE CAPITAINE MORIAN ET MIETTE.

(Suite.)

—Alors, quoi ? Tu m'as raconté assez de confidences pour en ajouter encore une. Soulage ton cœur. Tu vois qu'en tout, tu peux compter sur moi.

—Là, tu ne peux pas m'aider.

—Qui sait ? Tu es amoureux ? .... sérieusement ?

Le silence de Morian fut affirmatif. Férard continua :

—Le mal d'amour se guérit par l'absence. Voilà un remède à ta portée.

—Ecoute, répondit Morian, c'est encore un service que je te demande. Si je ne reviens pas d'Afrique, tu écriras, toi, un mot à celle que j'aime, pour lui dire que je l'aimais.

—Elle ne le sait pas ?

—Non. Tu ajouteras que je l'ai chargé de lui apprendre ma mort et de la remercier pour tous ses bienfaits en faveur de ma Miette. L'adresse est : "Mademoiselle Fernande de Hautmont, château de Châteaubourg, par Champigneulles."

—Toujours Champigneulles ! remarqua Férard. Voilà un petit village qui tient bien de la place dans ta vie. Châteaubourg ! ... Châteaubourg !..... Je connais ça.... Ce nom ne m'est pas inconnu.

—Il y avait, à Saint-Cyr, avec nous, Hermann de Châteaubourg.

—J'y suis. Je l'ai perdu tout à fait de vue depuis la sortie de l'Ecole.

—Il a quitté l'armée, dit Morian. Je l'ai rencontré, il y a trois mois, et je lui ai serré la main sur le boulevard. Fernande de Hautmont est sa cousine.

—Tu te mets bien, plaisante Férard. Tu flirtes maintenant avec l'armorial. Tu as marché depuis Saint-Cyr, où les blasons nous tenaient à l'écart, parce que nous étions de la bonne roture.

—J'aime cette jeune fille, surtout parce qu'elle aime Miette. Je l'ai rencontrée chez ma vieille nourrice. Je l'ai revue ensuite plusieurs fois au château, où je suis allé pour remercier le duc de ses bontés pour ma fille, car Miette va souvent au château voir Mlle Fernande, qui la gâte, lui donne des bonbons, des jouets .... Miette adore Mlle Fernande.

—Et tu fais comme ta fille. Eh bien, épouse Mlle Fernande !

—Tu divagues. Une riche héritière, noble et belle, épouser un petit officier, sans nom, sans le sou, et laid ! .... Ça ne s'est jamais vu et tu peux me croire, je n'y ai jamais pensé.

—Ton nom est ennobli par tes actes. Pour un homme, le courage est la première des beautés. Vous êtes donc assortis.

—Terrible blagueur ! Ce sont là des rêves dont on souffre et que l'on doit enfouir au plus profond de son cœur. Je m'en serais voulu de faire la cour à cette jeune fille ou de la rechercher .... Je l'aime, elle n'en saura jamais rien. C'est la vie. Je dois me taire.

—Pourquoi faut-il se taire avec la femme que l'on aime et ne pas se taire avec l'ami ?

—Si tu avais aimé vraiment d'amour, tu comprendrais cela. Je t'attends au tournant de la route. Tu verras. Tu seras peut-être encore beaucoup plus timide, plus réservé que moi.

—Je ne crois pas, ça n'est pas pas possible.... Tu es unique !

—Et puis, vois-tu, l'amitié et l'amour c'est très différent.

Morian avait raison.

L'amitié, certes, est plus durable, plus sûre que l'amour, mais elle n'exalte pas au même degré les souffrances et les joies, le bonheur et les larmes. L'amitié se nourrit paisiblement de souvenirs ; l'amour vit surtout d'espérance ou s'exalte vers le passé.

L'amour est au-dessus de l'amitié comme le ciel est au-dessus de la rue, du ruisseau. Depuis la naissance du monde, il suscite, chaque jour, dans les cœurs, des mystères nouveaux, inépuisables et variés.

Chaque génération de jeunesse recommence, comme dans Eden, et découvre l'amour avec le charme et la puissance des premiers jours. Tout se perpétue, tout se ranime à chaque printemps et, le plus incompréhensible, le plus beau, le plus magique des amours est encore et sera toujours celui que l'on éprouve.

La conversation continua. L'heure s'avançait. La pendule sonna ce qui fit retourner le lieutenant.

—Six heures ! s'écria Férard. J'ai juste le temps. Au revoir et tous mes souhaits de gloire et de bonheur.

Il remit à la hâte son sabre qu'il avait enlevé en entrant, puis au moment d'ouvrir la porte, il se retourna. Les deux amis se regardèrent et se comprirent. Sans prononcer une parole, ils s'embrassèrent, en proie à une vive émotion.

Férard répéta :

—Sois sans inquiétude et compte sur moi.

—Tu m'écriras ?

—Longuement et plus souvent que tu me l'as demandé.

—Merci. Merci. Adieu.

—Non pas adieu, quel vilain mot. Au revoir.

—Eh bien !.... au revoir.

Quand Morian fut seul il recommença ses préparatifs de voyage, et tout en rangeant ses armes, ses papiers, ses effets, sa pensée s'envolait vers le village lorrain où vivaient Miette et Fernande, ce qu'il avait de plus cher au monde.

Il restait triste, mais il était tranquillisé, et se trouvait heureux d'avoir eu confiance en Férard.

Soudain, un violent coup de sonnette retentit. Morian crut que son ami revenait, qu'il avait oublié quelque chose ou voulait lui demander encore un renseignement au sujet de Miette.

Et de nouveau il alla ouvrir la porte, mais ce visiteur n'était pas Férard

XII

DEUX ASSOCIÉS.

Sur l'ordre si violemment exprimé par John Wilcox, Claudia était allée à la recherche de Truchmann. L'Allemand, un peu gris, assis dans un grand fauteuil, contemplait les danseurs d'un air morne, avec des yeux fixes, où l'intelligence brillait autant que dans ceux d'une vache regardant passer un train.

Claudia s'avança vers lui, belle, séduisante; un délicieux sourire éclairait les dents éclatantes entre les deux lignes rouges des lèvres. Cette voix émoustilla l'Allemand, qui sortit de sa torpeur.

Truchmann était un gros homme mal bâti et d'aspect déplaisant. Sur ses jambes courtes, épaisses, il portait un corps énorme et un ventre en ballon. Sa figure ridée, ratatinée, était garnie de favoris à la Guillaume Ier, et sur son crâne poli au milieu comme du verre, quelques mèches subsistaient à peine, afin de rappeler la chevelure disparue.

Truchmann était très amoureux de Claudia qui, jusqu'alors, l'avait toujous évincé. Quoiqu'elle ne fût pas très sévère sur le choix de ses amants, le bijoutier était si complètement laid qu'elle n'avait pu se résoudre à l'écouter.

Maintenant que John l'ordonnait, tremblante devant son amant, elle se montrait coquette avec Truchmann. Elle se pencha vers lui et lui parla avec animation, laissant la main de l'Allemand jouer avec les bracelets qu'elle portait aux bras.

A quelques pas de là, John surveillait la scène, tout en causant avec un grand personnage maigre, sec, au regard perçant à la barbe noire, au teint cuivré. Un marchand levantin connu sous le nom de Bachi-Enzouk.

On le disait riche et propriétaire de tout un territoire en Asie-Mineure, autour de Smyrne. On le disait, mais on eût été fort embarrassé pour préciser le nom du territoire.

Il causait avec John d'une façon lente et indifférente.

—Alors, tu auras bientôt l'argent suffisant ?

—Dans huit jours.

—Tu es certain ?

—Oui.

—Combien ?

—Cinq cent mille francs.

—Avec cinq cent mille je mets aussi dans l'affaire et je vous fera un million. Mais je n'attends plus que huit jours, le dernier délai.

—Le comte de Châteaubourg, répondit John, me doit soixante mille francs. Il rentrera à Paris dans le courant de la semaine et me paiera. Je vais, aujourd'hui en gagner trente ou quarante mille à Truchmann et aujourd'hui